



Communiqué de presse

Embargo: 23.06.2016, 9:15

14 Santé

N° 0351-1606-20

Causes de décès de l'année 2014

Le vieillissement de la population influe sur les causes de décès

Neuchâtel, 23.06.2016 (OFS) – **Il y a eu en 2014 quelque 1000 décès de moins qu'en 2013. La probabilité de décéder a baissé dans toutes les classes d'âges. Les maladies cardiovasculaires, le cancer et la démence restent les trois principales causes de décès en Suisse. C'est ce qui ressort des résultats de la statistique des causes de décès établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

L'âge moyen au décès continue d'augmenter. La moitié des hommes décédés en 2014 avaient plus de 79 ans. La moitié des femmes décédées la même année avaient même plus de 85 ans. En 1969, 45 ans auparavant, cette médiane se situait à 70 ans pour les hommes et à 75 ans pour les femmes.

60% des personnes avaient au moins 80 ans au moment de leur décès

En 2014, 63 938 décès ont été enregistrés dans la population résidante de la Suisse, soit environ 1000 de moins qu'un an plus tôt. La probabilité de décéder a baissé dans toutes les classes d'âges. 331 nourrissons ont perdu la vie avant d'avoir atteint un an. 188 décès ont été recensés parmi les enfants et les jeunes de 1 à 19 ans, soit 8% de moins qu'en 2013. 869 des personnes décédées étaient âgées de 20 à 39 ans, pratiquement autant que l'année précédente. Cela ne représente que 1,4% des décès de 2014. 7813 personnes décédées avaient entre 40 et 64 ans et 16 614 entre 65 et 79 ans. Enfin, 38 123 personnes décédées avaient 80 ans et plus (-700 par rapport à 2013). Aucune épidémie de grippe notable n'a sévi en 2014 et l'été n'a pas été très chaud.

Un tiers des décès sont dus à des maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires ont été à l'origine de 20 972 décès (33% du total). Ce groupe de maladies représente la principale cause de décès depuis des décennies. Sa part ne cesse toutefois de se réduire: elle a baissé de 8 points depuis 1995, année où elle était de 41%. Le taux de mortalité

standardisé a baissé de 318 à 156 pour 100 000 habitants chez les hommes, et de 187 à 103 pour 100 000 habitants chez les femmes. En l'espace de 19 ans, le risque de mourir d'une maladie cardiovasculaire a donc diminué de moitié chez les hommes.

Le cancer reste la deuxième cause de décès

Le cancer arrive en deuxième position des causes de décès les plus fréquentes, comme les années précédentes. En 2014, il a causé 16 765 décès, soit 26% du total. La part des décès dus au cancer s'est accrue de 1,5 point depuis 1995. Si l'on considère l'accroissement et le vieillissement de la population résidente, le taux de mortalité dû au cancer a toutefois baissé de 228 à 164 décès pour 100 000 habitants chez les hommes (- 28%) et de 133 à 105 pour 100 000 chez les femmes (-21%).

Premier recul du nombre de décès dus à la démence

Le nombre des décès dus à la démence est élevé en raison du vieillissement de la population. En 2014, la démence, comme maladie initiale, a causé la mort de 5759 personnes, ce qui représente 150 cas de moins qu'en 2013. Il s'agit du premier léger recul depuis 1995, année où le diagnostic a été enregistré pour la première fois. Le taux de mortalité est de 28,8 pour 100 000 hommes et de 31,9 pour 100 000 femmes. Il progresse moins fortement depuis quelques années: comparé à 2013, le taux a même baissé de 2,6 pour 100 000 chez les femmes, alors qu'il a enregistré une augmentation modeste de 0,3 pour 100 000 chez les hommes.

Moins de suicides ...

1028 personnes se sont suicidées en 2014, 754 hommes et 274 femmes. Depuis la première moitié des années 1980, où l'on enregistrait chaque année quelque 1600 suicides, le nombre de suicides a diminué de 35%. Chez les hommes, le taux de suicide a baissé de 36,8 à 15,8 pour 100 000 depuis le taux record de 1980 ; chez les femmes, le recul est de 15,0 à 6,0 pour 100 000 habitants (taux record en 1979).

... mais plus de suicides assistés

En 2014, 742 suicides assistés ont été enregistrés, 320 d'hommes et 422 de femmes. Le nombre des suicides assistés continue d'augmenter, avant tout chez les plus de 65 ans. Un accroissement dans lequel se reflète le vieillissement de la population. Une analyse approfondie de cette tendance est prévue pour la fin de l'année.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

Définitions

Taux de mortalité standardisé : le nombre des décès variant selon la taille et la structure par âge de la population, il ne peut pas être comparé directement avec celui enregistré une autre année (ou dans une population différente). Le taux de mortalité standardisé est calculé à partir des taux de mortalité établis pour les différentes classes d'âges. Ces taux sont appliqués à une structure de population prédéfinie (ici, la population standard européenne de 1976 selon l'Organisation mondiale de la Santé, OMS) et se rapportent à 100 000 personnes. Cela permet de comparer directement la mortalité de diverses populations.

Statistique des causes de décès : base du relevé

La statistique des causes de décès repose sur les déclarations que sont tenus de faire en Suisse les médecins qui constatent les décès. Elle représente une des plus anciennes statistiques fédérales puisqu'elle est établie depuis 1876. La classification des diagnostics s'effectue selon les règles de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les chiffres publiés ici ne portent que sur les décès de personnes domiciliées en Suisse. L'OFS remercie le corps médical pour la grande fiabilité avec laquelle il annonce les causes de décès.

.....
Renseignements:

Christoph Junker, OFS, Section Santé, tél. : +41 58 463 68 30, e-mail : Christoph.Junker@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : kom@bfs.admin.ch

.....
Offre en ligne:

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.statistique.admin.ch > Thèmes > 14 - Santé
La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.